



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

### Appel à candidature complémentaire au Comité Directeur

Les élections sont organisées conformément aux statuts (articles 11 et 12) et au règlement intérieur (articles 9 et 10) Vous trouverez ci-après le formulaire à retourner au secrétaire par courrier postal avant le 19 novembre 2017 (cachet de la poste). Aucune candidature ne sera acceptée par messagerie électronique.

#### Article 11

La fédération est administrée par un comité directeur de 20 membres qui exerce l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à un autre organe de la fédération.

#### Article 12

Les membres du comité directeur sont élus par les licenciés (1) au scrutin par correspondance, pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles. Le mandat du comité directeur expire le 31 mars qui suit les derniers Jeux olympiques d'été. Les postes vacants, ou restants vacants, au comité directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus après appel à candidature lors de l'assemblée générale suivante. Sont électeurs tous les licenciés de plus de 16 ans à la date du 31 décembre de l'année précédant les élections.

Ne peuvent être élus au comité directeur:

- 1- Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- 2- Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- 3- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif,
- 4- Les personnes ne détenant pas une licence annuelle permettant la pratique de l'activité de modélisme naval.

#### Scrutin uninominal.

Le comité directeur est élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour en respectant la représentation et la composition définies par le règlement intérieur.

Le dépôt d'une candidature n'est recevable que s'il est accompagné d'une déclaration sur l'honneur (suivant modèle établi par la fédération) et d'une profession de foi.

La liste des candidats est établie dans l'ordre d'enregistrement postal des candidatures. Les candidats sont élus dans l'ordre décroissant des suffrages exprimés. En cas d'égalité de voix, le siège est acquis au candidat le plus âgé.

Les sièges à pourvoir suivants la répartition de l'article 9 du règlement intérieur:

- Groupe maquettes (section NS & C): 7 sièges, **restent 5 sièges à pourvoir**
- Groupe bateau de vitesse électrique (section M): 2 sièges, **complet**
- Groupe motonautisme (section MRC): 3 sièges, **complet**
- Groupe voile (section S): 4 sièges, **restent 3 sièges à pourvoir**
- Jeune de moins de 25 ans : 1 siège, **reste 1 siège à pourvoir**
- Un siège est réservé à un médecin: 1 siège, **complet**
- Juge : 1 siège, **complet**

Les sièges sont pourvus en veillant à ce que le nombre de sièges des instances dirigeantes attribués aux féminines soit proportionnel au nombre de licenciées éligibles.

*Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :*

*FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78870 CONFLANS STE HONORINE  
Téléphone 06 65 39 60 02*

*Siège social : Fédération Française Motonautique  
49 rue de Boulainvilliers 75016 PARIS*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA  
Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA*



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

### Candidature au Comité Directeur de la FFMN

Je soussigné(e) présente ma candidature dans la catégorie suivante\* :

Maquettes (NS & C)  Voile  Jeune -25 ans

Nom: ..... Prénom: ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Profession : .....

N° de licence : .....

Nom du groupement (association, club...) : .....

Classes pratiquées : .....

Fonction(s) actuelle(s) ayant été élu pour la période antérieure au 31 décembre 2017:

- Dans un groupement (association, club,):
- Dans une Inter-région :
- Dans la fédération :
- Comité Directeur :
- Commission technique :
- Autre(s) :

Profession de foi (exposez en quatre cents caractères maxi ce que votre candidature peut apporter à la FFMN) à joindre sur papier libre.

Compétence(s) hors modélisme naval pouvant être profitable à la fédération à joindre sur papier libre.

Je déclare sur l'honneur :

Que ma candidature est conforme à l'article 12 paragraphes 1-2-3-4 des statuts de la FFMN.

Que je ne ferai pas la promotion ou l'apologie d'une autre fédération, développant une ou des catégories de modélisme naval proches à celles de la FFMN.

**Ci-joint: une photographie au format carte d'identité \***

**Choisir seulement deux catégories parmi celles pratiquées.**

Fait à :

le :

Signature :

Retour à l'adresse du secrétaire :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 CONFLANS STE HONORINE

*Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :*

*FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78870 CONFLANS STE HONORINE*

*Téléphone 06 65 39 60 02*

*Siège social : Fédération Française Motonautique*

*49 rue de Boulainvilliers 75016 PARIS*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA*